

<b>Zeitschrift:</b>	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
<b>Herausgeber:</b>	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
<b>Band:</b>	20 (1932)
<b>Heft:</b>	384
<b>Artikel:</b>	Le XIVme cours de vacances suffragiste
<b>Autor:</b>	H.G.
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-260775">https://doi.org/10.5169/seals-260775</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 07.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

aien été arrêtées, notre Comité n'a pas chômé durant ces quatre-jours de session. Il a pourtant encore trouvé le temps d'entendre deux rapports sur des activités en relation avec la S. d. N.: celui de Mme Manus sur les travaux du Comité International féminin pour le Désarmement, et celui de Mme Gourd sur les relations de l'Alliance avec la S. d. N. et le B. I. T.; il a discuté la question de la nationalité de la femme mariée, telle qu'elle allait se poser devant le Comité des organisations féminines, de façon à pouvoir donner des instructions très précises à ses représentantes; et il a réglé plusieurs questions d'administration intérieure. Le temps nous a manqué malheureusement pour prendre contact avec cette vie féministe anglaise toujours si active et intéressante, et il en est parmi nous qui doivent ainsi remettre d'un voyage à Londres à l'autre des visites projetées et promises à diverses organisations — sans parler des musées, des théâtres, des expositions, des jardins londoniens qui sont pour d'autres jouissant de plus de loisirs que des suffragistes en session! Il nous fut donné cependant d'entendre du Shakespeare dans un théâtre dirigé par une femme, de participer à une réception dans le cadre gothique de ce Crosby Hall dont la Fédération des Femmes universitaires a su s'assurer la propriété, et enfin de rencontrer, dans ce véritable palais de la jeune fille que viennent d'ériger les Unions chrétiennes des Jeunes Filles dans Russel Street, cette femme d'inénarrable énergie qu'est Helen Keller, cette Américaine sourde-muette et aveugle depuis l'âge de 18 mois, et qui, grâce au dévouement et à l'ingéniosité de deux institutrices hors ligne, a pu faire des études universitaires complètes. Comme l'a dit Miss Sterling, lorsqu'elle a remercié Miss Keller au nom des organisatrices, c'est là un bel exemple de courage et de volonté dans lequel chacun peut trouver une leçon d'optimisme persévérant, nécessaire plus que jamais à l'époque que nous vivons.

E. Gd.

## Le XIV<sup>e</sup> Cours de Vacances suffragiste

Le XIV<sup>e</sup> Cours de Vacances, organisé par l'Association suisse pour le Suffrage féminin, a eu lieu cette année au Mont-Soleil sur St-Imier (Jura bernois). Dans un décor qui aurait pu être charmant, si le soleil avait bien voulu se mettre de la partie, une trentaine de femmes et de jeunes filles ont travaillé comme des écolières, pendant une semaine. Chaque matin, nous nous sommes réunies autour d'une longue table, et sous la présidence en allemand, de Mme Grütter et en français de Mme Leuch, nous avons fait une série d'exercices pratiques pour apprendre à diriger une assemblée ou un Comité, à conduire une discussion, à rédiger des procès-verbaux ou des articles de journaux.

Chaque jours aussi, des conférenciers sont venus nous parler. C'est avec beaucoup de reconnaissance que nous les remercions ici. Pour les entendre, les dames de St-Imier prirent souvent le funiculaire et vinrent renforcer notre groupe. Nous eûmes ainsi le plaisir d'avoir au milieu de nous Mme Moutet, femme du Conseiller d'Etat bernois, qui nous lut un travail préparé par son mari, celui-ci ayant été obligé d'absenter. Ce travail traitait de la collaboration des femmes dans les activités de tutelle. Il fut appuyé par M. Stauffer, tuteur général à Bième, qui avait bien voulu accompagner Mme Moutet. Mme Aebelhard, de l'école ménagère de Choimdez, nous parla de l'œuvre châtreuse dans l'horlogerie et son orientation vers le travail ménager. Grâce à elle, nous avons entrevu les difficultés dans lesquelles se débat la population jurassienne. Avec Mme Buttes (Genève), nous avons abordé les grandes questions de l'éducation internationale et avec Mme Dora Schmidt (Berne), celles du travail à domicile. Enfin, les assistantes de police de quatre de nos grandes villes sont venues nous parler de leurs expériences.

L'atmosphère du Cours de Vacances a été très gaie. De charmantes heures de délassement nous ont été offertes et la bonne humeur a régné tout le temps. Un soir, quatre suffragistes, l'une d'elles au volant de son auto, partirent pour une conférence de propagande à Delémont. Sur le chemin du retour, très tard dans la nuit, elles furent arrêtées par un gendarme, car un des phares de l'auto ne fonctionnait plus bien. Grand émoi de nos propagandistes, partagées entre la crainte de ne pouvoir rentrer au Mont-Soleil et celle de payer une amende! Le gendarme, heureusement se montra aimable et les laissa repartir, en leur recommandant la prudence. Il ne s'était sans doute pas aperçu à quelles dangereuses révolutionnaires, il avait à faire!

Le contact avec la population de St-Imier a été des plus sympathique. Nous devons remercier Mme Gazel, présidente du groupe suffragiste de Saint-Imier, qui s'est dépassée sans compter, ainsi que les membres de son association et les Eclaireuses. Et nous ne voulons pas oublier la directrice de l'Hôtel du Mont-Soleil, qui nous a reçues et soignées si maternellement.

Nous dirons aussi que le contact entre Confédérées a été très bienfaisant. Si nos députés de différents cantons, se rencontrent à Berne, plusieurs fois par an, il n'est pas donné très souvent aux futures électrices d'échanger leurs idées. Le Cours de Vacances est une occasion unique de rapprochement et de bonne entente. Aussi le recommandons-nous chaudement à celles qui n'y ont pas encore été. Pour beaucoup de femmes, cette semaine de travail intellectuel, souvent difficile à cause de l'emploi des deux langues, est quand même une semaine de vacances, qui les distraient de leurs occupations habituelles et leur permet d'aborder des idées d'intérêt général, trop souvent absentes de leur vie familiale. Et pour celles qui préoccupent avant tout la question du suffrage, c'est un grand stimulant, qui d'apprendre ce qui se fait à ce sujet dans d'autres cantons et de se sentir entourées de sympathie et de compréhension.

H. G.

## Correspondance

*Nous avons reçu la lettre suivante, qui a été adressée à tous les journaux de Genève, et publiée par plusieurs d'entre eux :*

Genève, le 6 juillet 1932.

Monsieur le Rédacteur,

Il faut que vos lecteurs sachent que le vote du Grand Conseil, le 25 juin dernier, refusant aux femmes les droits politiques, a causé à un grand nombre d'hommes et de femmes, de toutes conditions et d'opinions très diverses, une douloureuse surprise.

En effet, nous avions espéré que le Corps législatif genevois se ferait un devoir de porter le débat sur le terrain des grands principes de la solidarité et de la justice. Au lieu de cela, il a trop hâtivement pris une décision négative. En repoussant la collaboration active des femmes dans les affaires publiques, le Grand Conseil nous a profondément déçues.

Au cours de notre traversie, nous ne devrions pas plus que jamais, faire appel à toutes les forces vives de la Nation, en accordant les droits politiques aux femmes? Alors que presque tous les pays civilisés l'ont compris, la Suisse nous traite encore en mineures en nous tenant à l'écart des affaires publiques.

Au cours de nos difficultés morales et matérielles diverses, nous ne nous laisserons pas décourager, et nous ferons au cours de cet été une série de séances pour apprendre à diriger une assemblée ou un Comité, à conduire une discussion, à rédiger des procès-verbaux ou des articles de journaux.

Adèle Aeschmann — Emilie Bard — Marcelline Bard — A. Bondalaz — A. Bovet-Babut — L. Buffel-Friedrich — Alice Coeytaux — E. Decollogny — E. Decosterd — Hélène Delapierre — Edmée Déonna — Elsa Dumantzh — E. Fatio-Naville — H. Gautier-Picot — Aimée Gidley — Dr. Renée Girot — Emma Kammerer — A. Lagier-Wagnière — A. Matthi — Hélène de Niederhausen — M. Prince-Koïré — G. Reverdin-de-Baumont — A. Schaefer — M. Schaefer — M. Sheridan-Charré — Hélène Thelin — Alice Vallette — Zélia Villet — Inès Vollenweider — A. Werner-Flournoy — M. Wirth — Cécile Wuarin,

 **Association Suisse pour le Suffrage Féminin**

### Pour la propagande.

Les deux cartes suffragistes de l'Europe en 1914 et en 1932, publiées dans un précédent numéro, et qui ont été beaucoup remarquées comme un excellent moyen de propagande, ont été tirées à part en feuille volante à distribuer. Prix: 1 fr. 20 le cent. S'adresser à Mme Leuch, présidente centrale, 52, avenue de Béthune, Lausanne.

### Nouvelles des Sections.

NEUVEVILLE. — Après un rapport clair et complet présenté à l'Assemblée générale du 12 juillet par Mme E. Wyss, sur l'activité de la Fédération des Femmes bernoises, à laquelle adhère notre Section féminin'e; après l'intéressant compte-rendu de notre présidente sur l'Assemblée générale de l'A.S.S.F. à Interlaken, nous prêtons l'oreille à un beau récit de Mme de Greyerz (Berne) sur le voyage des suffragistes suisses au Congrès féministe de Constantine.

Départ de Marseille, débarquement à Philippeville, où un accueil cordial fait oublier vingt-six heures de pénible traversée, puis autocars jusqu'à Constantine, d'où les voyageurs repartent pour la belle excursion organisée par les congressistes françaises. Moitié en train, moitié en autocar, la caravane suffragiste visite des lieux divers, mais assez pittoresques: Zama, où Mme Alquier, la veuve d'un archéologue, dirige de savantes expositions; Biskra et ses palmiers-dattiers; El-

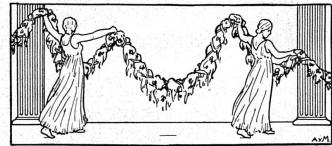
Kanta et ses lauriers-roses; Touggourt et ses dunes. Le marché de Touggourt, avec ses couleurs vives, ses marchandises bizarres, ses mets hétéroclites, donne une impression nette et vraie des mœurs africaines. Nos suffragistes veulent tout voir, tout savoir, assistent à une noce juive, suivent l'audience du cadi, visitent le harem d'un chef, excursionnent dans des gorges profondes, comme dans le désert avec son sable à perte de vue.

Puis c'est le Congrès de Constantine, dont ce journal a déjà parlé, et qui fut suivi par trois cents personnes environ; même plusieurs notables mahométans y assistèrent, faisant preuve d'un esprit large et cultivé, s'intéressant au sort de la femme musulmane, qu'ils voudraient voir améliorée dans une grande mesure. Malheureusement, de tels Arabes sont une faible minorité.

C'est par l'œuvre médicale qu'on atteint le plus facilement la femme musulmane. Voilà une tâche qui devrait tenir bien des doctresses! Les suffragistes françaises ont à cœur le sort de la femme musulmane et font tout leur possible pour lutter efficacement contre l'ignorance et la servitude qui sont son lot. C'est un travail de longue patience, car on ne peut brusquer des mœurs et des traditions séculaires, mais on devrait cependant faire quelque chose pour les filles musulmanes, si tôt livrées à la prostitution, et dont le sort est lamentable. Quand nos voisines de l'est auront obtenu le droit de vote, elles travailleront plus efficacement à l'émancipation de leurs sœurs de la France africaine.

Cette charmante causeuse, agrémentée d'excellentes projections lumineuses, fut écoute avec le plus vif intérêt. Nous en remercions cordialement Mme de Greyerz.

A. G.



## A travers les Sociétés

### In Memoriam.

#### Mme Antoinette Heller

Nos Sociétés féminines genevoises ont eu le chagrin de voir partir au cours de cet été une de leurs pionnières, dont l'intérêt pour leur activité était resté toujours vivant: Mme Antoinette Heller, décédée le mois dernier à un âge très avancé.

Mme Heller en effet était une de ces convaincues que les expériences de la vie avaient rendue féminine. Elle fut à ce titre, sauf erreur, un des membres fondateurs de l'Association genevoise pour le Suffrage, voici vingt-cinq ans, dont elle suivit les séances avec zèle, tant que son âge et sa santé le lui permirent; elle fut également une des abonnées de la première heure de notre journal qu'elle soutint de ses encouragements et de son approbation; elle fut aussi membre de l'Union des Femmes à laquelle elle rendit de nombreux services, soit comme membre de son Comité, il y a une vingtaine d'années, soit lors de la création de l'Ouvroir en 1914, auquel elle consacra son temps, ses forces, ses précieuses qualités pratiques, soit enfin comme membre de diverses Commissions financières et administratives, auxquelles elle apporta ses dons d'organisation, d'ordre, et ses expériences de la vie. Excellente maîtresse de maison, très entendue en matière de travail domestique, elle participa notamment à plusieurs campagnes de propagande en faveur de méthodes ménagères nouvelles qui pouvaient faciliter la tâche de nombreuses femmes. Et même lorsqu'elle dut diminuer son activité, elle garda son intérêt pour celles qui lui succéderent: pendant longtemps on la vit assister aux thés mensuels, aux réunions d'Escalade de l'Union des Femmes, jouissant de ces rencontres avec ses anciennes collègues, et les encourageant à continuer à défendre les idées qui lui étaient chères.

Notre journal tient à exprimer ici à sa famille au nom de toutes celles de ses lectrices qui ont connu et apprécié Mme Heller, l'expression de sa vive sympathie et de ses regrets.

\* \* \*

#### Mme Walther-Bertsch

Toutes celles parmi nous, Romandes, qui ont participé à des réunions de l'Alliance de Sociétés féminines suisses ou d'autres organisations inter-cantonales, se souviennent certainement de Mme Walther-Bertsch, la vice-présidente de la Fédération des Sociétés féminines bernoises, car, ainsi que l'a écrit le *Bund*, « il n'y a pas eu à Berne pendant bien des années de mouvement féministe ou d'organisation féminine à laquelle Mme Walther-Bertsch n'ait participé ». Aussi nombreuses sont celles qui pleurent sa mort survenue le 16 juillet dernier.

Mme Walther a été en effet l'une des ouvreuses de la première heure de tout le mouvement social féminin, qui s'est si magnifiquement éprouvé dans la ville fédérale: Ligue des femmes abstinentes, Société des « Frauenkonferenzen » qui elle contribua à fonder avec Mme de Mulinen, Mme Pieczynska, Mme Fanny Schmid, et dont devait sortir plus tard et l'Alliance de Sociétés

**AVIS IMPORTANT.** — Nous nous excusons auprès de nos lecteurs pour le retard de la publication de ce numéro, que, pour des raisons indépendantes de notre volonté, il nous a été impossible de faire paraître après l'interruption des vacances à la date du 20 août comme nous l'avions annoncé. Nous espérons que ce retard n'aura dérangé personne, et annonçons dès maintenant la reprise de notre publication régulière tous les quinze jours.]

## Le MOUVEMENT FÉMINISTE.

féminines suisses, et la Fédération bernoise; enseignement ménager, maison de retraite pour domestiques agées, maison de communes sans alcool etc., etc. Elle contribua aussi à la création du vaillant petit journal la *Berna*, qui, sous l'impulsion intelligente de notre collaboratrice, Mme Debrit-Vogel, est devenu depuis peu l'organe officiel de la Fédération des Sociétés féminines bernoises. C'était une figure que l'on rencontrait partout où se créait une activité intéressant les femmes, et c'étaient aussi de solides qualités d'esprit pratique et de dévouement, un cœur chaud et maternel, qu'elle mettait au service de ces activités. Nous tenons donc à dire aux féministes bernoises toute notre sympathie pour laquelle qu'elles viennent de faire.

M. F.

### L'Union suisse des paysannes.

Le 5 juillet écoulé, une assemblée constitutive formée des déléguées des Associations cantonales féminines rurales était convoquée à Olten pour la création éventuelle d'une fédération nationale. Les cantons d'Argovie, Bâle-Campagne, Berne, Solothurn Soleure, Grisons et Vaud étaient représentés, alors que d'autres cantons où de semblables associations existent manquaient à l'appel.

Après discussion, les statuts élaborés par une Commission d'étude préalable furent adoptés à l'unanimité, et l'Union suisse des paysannes régulièrement constituée. Son but est d'étudier sur le terrain national toutes les questions qui touchent aux intérêts agricoles féminins, d'être entre les différents cantons un centre de ralliement pour des entreprises communes en même temps qu'une source de renseignements professionnels. L'Union est neutre au point de vue confessionnel et politique; son siège est au domicile de la présidente, élue pour deux ans, et immédiatement rééligible. Le secrétariat est entre les mains du Secrétaire des Associations de paysannes bernoises.

Cherchant à étendre son influence en devenant un trait d'union entre toutes les paysannes de tout âge aux fins d'intéresser aux problèmes agricoles la jeune génération qu'il s'agit de retenir à la terre, l'Union suisse des paysannes a appelé à sa présidence Mme Schneider-Schindler, directrice de l'Ecole ménagère de Schwand-Münsingen (Berne). C'est en communauté d'intérêts que l'Union suisse des paysannes se propose de travailler aux côtés de l'Union suisse des paysans.

A. GILLABERT-RANDIN.

### A l'Ecole d'Etudes sociales de Genève.

Durant ce semestre d'été, les présentations de travaux se sont suivies de très près et nous ne voudrions pas laisser passer sous silence la séance où Mme Danae Monay et Violette Jéquier ont publiquement donné les résultats de leurs enquêtes.

Mme D. Monay a fait, sous la direction de Mme Schreiber-Favre, avocate, et du Dr. M. Veillard, une enquête à Lausanne sur l'exécution des prestations pécuniaires ordonnées par les jugements de divorce. Cette enquête a porté sur les divorces entre époux suisses, prononcés par le Tribunal civil de Lausanne dans l'espace de 10 ans, de 1918 à 1928. Mme Monay a consulté les archives du Tribunal civil et adressé un questionnaire aux divorcés qu'elle a pu atteindre. Elle a fait des recherches dans la jurisprudence des tribunaux, s'est enquis du nombre et de l'âge des enfants des époux divorcés, et de la situation financière des uns et des autres. Elle a constaté que les prestations imposées par les conjoints qui est condamné, et qui consistent presque toujours en une pension allouée à l'autre époux et aux enfants, sont régulièrement payées et qu'il est très difficile d'en obtenir le recouvrement, souvent, par lassitude, par crainte d'avoir supporté des frais de poursuite sans résultat appreciable, ou à cause de l'insolvabilité du débiteur qui ont droit à ces prestations. L'enquête, leur situation si peu satisfaisante que dénote cette enquête amène son auteur à proposer comme remède la création d'un Service Social attaché au tribunal, et chargé de surveiller l'exécution des jugements de divorces en ce qui concerne les prestations pécuniaires.

Le travail de Mme V. Jéquier, intitulé *L'Aide sociale aux nerveux*, a été fait sous la direction du Dr. de Saussure et du Dr. Hammel. Après quelques considérations historiques sur ce qui a été fait à Genève et en France, l'auteur a exposé l'ensemble des mesures sociales (législation, établissements, œuvres) prises en Suisse romande en faveur des nerveux. Une seconde partie de son travail décrit l'activité de la garde-malade et de l'assistante sociale. Dans ses conclusions, Mme V. Jéquier a présenté d'intéressantes suggestions pour l'avenir.

**Mme Jane Hoschek**  
Abonnez au "MOUVEMENT"  
**FOURRURES PARAPLUIES**  
Transformations Réparations Travail soigné  
13. QUAI DES BERGUES .. GENÈVE  
Téléphone 25\*419

IMPRIMERIE RICHTER. — GENÈVE